

BULLETIN D'ADHESION
Association Vigilance Souffrignac
et environs

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Je souhaite adhérer à l'association en tant que
(cochez la case de votre choix)

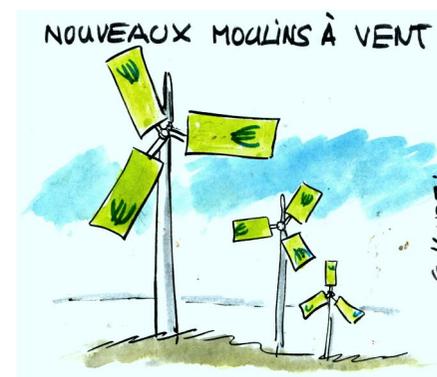
Membre actif (participation aux assemblées générales)
Cotisation 20 euros par an

Membre de soutien (informé des différentes actions de
l'association)
Participation libre

Merci de nous renvoyer ce bulletin complété avec votre participation ou
cotisation par chèque libellé à l'ordre de l'Association Vigilance Souffrignac
et environs ou de l'AVSE , à l'adresse suivante :

Association Vigilance Souffrignac et environs
La Grande Forêt
16380 Souffrignac

HABITANTS DE SOUFFRIGNAC ET DE SES ENVIRONS



NOUVEAUX MOULINS À VENT

Chers voisins

Un projet de parc éolien est à l'étude sur deux sites se situant sur le territoire des communes de Souffrignac, Feuillade et Charras.

Ce projet est mené par l'entreprise allemande ABO WIND qui va implanter au mois de juin 2015 un mât de mesure des vents de plus de 80 m de haut (entre les hameaux des Planes, du Grand Coutillas, de la Grande forêt et des Landes) afin d'étudier la faisabilité du projet. En mai 2014, dans la plus grande discrétion, les élus des communes concernées ont été invités à une réunion d'information par cette même société.

Ce n'est qu'un début.

Ces machines peuvent mesurer plus de 150 m (l'équivalent d'un immeuble de 50 étages), pourront être placées à 500 m de nos habitations. C'est la loi en vigueur en France alors que dans d'autres pays elles doivent être éloignées d'au moins 1500 m pour des raisons de santé publique. Elles seront donc visibles de vos fenêtres jusqu'à plusieurs kilomètres à la ronde et généreront de nombreuses nuisances. Ce type d'éoliennes industrielles marque irrémédiablement le paysage, produit des nuisances sonores, menace les vols d'oiseaux migrateurs et les espèces protégées.

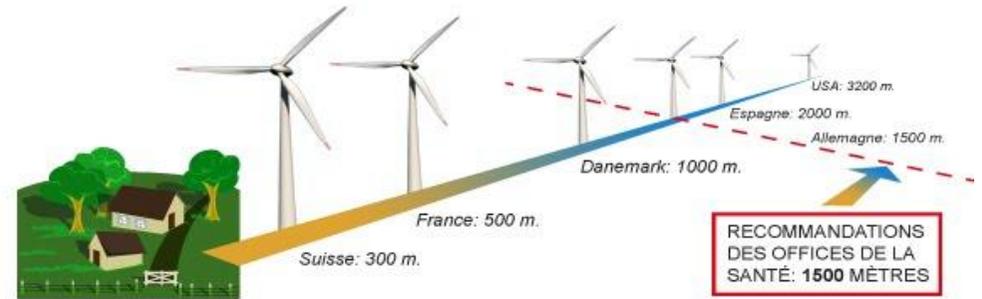
Nos maisons, nos terrains perdront irrémédiablement de leurs valeurs.

Notre paisible environnement rural, la faune qui peuple nos vallons seront menacés.

Nous devons être vigilants et nous manifester.

Des lieux moins habités, des endroits plus appropriés doivent être trouvés.





M Nous habitons Souffrignac et avons créé une association de riverains :
O « Vigilance Souffrignac et environs ».
B

I Nous ne sommes absolument pas des pro-nucléaires et encore moins
L des pourfendeurs de l'énergie éolienne. Nous souhaitons seulement que le
S développement éolien prenne davantage en compte le facteur humain, les
S habitants des campagnes à qui on impose ce genre d'engins à proximité de
S leurs maisons pour répondre principalement à des enjeux financiers.

N Nous nous positionnons contre ce projet et souhaitons défendre
O notre paysage et l'environnement privilégié qui nous est offert. Car si
S l'implantation de ces éoliennes concernerait en majorité les propriétaires
P terriens de Feuillade ce sont bien les habitants des hameaux de Souffrignac
P et de Charras qui seront les plus touchés.

O Au regard du manque d'information et face aux questions de
S nombreux concitoyens inquiets, une réunion d'information devrait être
S organisée au mois de mai en Mairie de Souffrignac par la société ABO
S WIND. Nous vous encourageons à y participer.

F Si vous souhaitez nous rejoindre, adhérer à notre association ou
R seulement suivre nos activités, participer à nos réunions et obtenir des
I informations sur ces projets, vous pouvez nous écrire (Association Vigilance
G Souffrignac et environs, la Grande Forêt, 16380 Souffrignac), nous joindre
N par mail asso.vigilancesouffrignac@gmail.com ou nous téléphoner aux numéros
A suivants : 06 61 28 57 40 ou 06 58 30 36 59
C